

Une géopolitique du loup dans les Alpes-Maritimes : du conflit à la coexistence

Autor(en): **Benhammou, Farid**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Histoire des Alpes = Storia delle Alpi = Geschichte der Alpen**

Band (Jahr): **15 (2010)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-763081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une géopolitique du loup dans les Alpes-Maritimes

Du conflit à la coexistence

Farid Benhammou

Zusammenfassung

Geopolitik des Wolfes in den Alpes Maritimes. Vom Konflikt zur Koexistenz

Der Wolf ist ein Symbol für den Schutz der Biodiversität und eine Einschränkung für die Schafhaltung in den Bergen. Zusätzlich ist er ein «politisches» Tier. Sein Auftauchen in neuen Revieren führt zu Konflikten zwischen verschiedenen Akteuren und zur Reorganisation sozioökologischer Systeme. Der Text blickt auf die Alpes Maritimes, auf jenes Gebiet mit der historisch betrachtet höchsten Dichte an Wölfen und Konflikten, und auf die ursprüngliche Diskussion im Zusammenhang mit der dortigen Rückkehr des Wolfes. Ab den 1990er-Jahren dienten dort geopolitische Argumente für oder gegen die Wiederansiedlung der Art. Ferner sollen die Gründe untersucht werden, die zu Spannungen mit den Landwirten in den Alpes Maritimes führten. Wird der Wolf vom «Störenfried» zum «Drehpunkt» werden? Tatsächlich haben nach den heftigen Spannungen jetzt verschiedene Akteure seitens der Landwirtschaft und seitens der Umweltorganisationen Initiativen lanciert, um den komplexen Themenbereich mit nationalen und sozialen Interaktionen so effektiv wie möglich zu behandeln.

Le loup fait officiellement son retour en France en 1992 via le Mercantour. En 2009, il est présent dans l'ensemble du massif alpin jusqu'au Jura, dans le sud du Massif central et l'est des Pyrénées. L'arrivée du prédateur dans un nouveau territoire suscite toujours des tensions et des conflits. Ces derniers sont exacerbés pour deux raisons: le statut de protection de l'espèce que renforce la directive Habitat et une opinion publique globalement favorable. Pourtant,

les conflits ne sont pas constants et même les effets de la présence du loup s'avèrent variables en dépit des dégâts de loup dans les Alpes-Maritimes. Dans le domaine de la géographie, l'étude de l'animal, principalement des grands mammifères, se développe moins pour lui-même que pour les enseignements qu'elle fournit sur les rapports entre la société et son environnement, voire sur les débats que suscite sa protection.¹ En outre, les conflits environnementaux, longtemps délaissés, intéressent toujours davantage les géographes.² Nous avons fait le choix de privilégier l'étude géopolitique qui s'intéresse aux conflits territoriaux entre groupes humains. Même si la biologie ou la biogéographie n'est pas au cœur de notre propos, le loup est aussi abordé comme un acteur non-humain qui, par sa présence et ses dégâts sur l'élevage, incite les groupes humains à modifier ou à mettre en jeu des acteurs qui, à leur tour, vont influencer sur la gestion de l'espèce. Dans ce but, des stratégies, conscientes ou non, se mettent en place. Le département des Alpes-Maritimes avec la région du Mercantour a attiré notre attention par l'ancienneté de la présence du loup et par ses effets marquants sur le système politique local. Cela n'exclut pas des influences sur la gestion du loup au plan national. Notre propos portera exclusivement sur les acteurs agricoles, car ce sont eux qui ont réagi le plus vivement. Nous replacerons l'opposition des éleveurs au loup en insistant sur le contexte politique et social. Comment est-on passé d'un système impulsé par le loup à des tentatives diverses de recomposition intégrant la cohabitation avec le prédateur?

Dans cette contribution, nous nous fonderons sur notre travail de thèse dans lequel nous avons notamment montré que les grands prédateurs jouaient un rôle de révélateurs de la crise de mutation des zones rurales agricoles de montagne en France, une crise souvent exacerbée par une instrumentalisation politique visant à accuser la protection de l'environnement de tous les maux. Dans un premier temps, nous essaierons de voir en quoi le loup est un animal géopolitique tout en revenant sur la polémique provoquée par les conditions du retour de l'espèce qui ont longtemps cristallisé le conflit. Ensuite, nous évoquerons le malaise et la précarité de l'activité pastorale qui ont contribué à la création d'une alliance entre certains acteurs agricoles (la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, notamment) et le système politique local. Enfin, nous insisterons sur les recompositions engendrées par l'intégration progressive du loup par des acteurs politiques jouant la carte du tourisme et même par des professionnels agricoles qui utilisent la perturbation pour créer des initiatives.

Des conflits intenses pour un animal géopolitique

Le loup: un analyseur géopolitique

De la petite à la grande échelle, la charge symbolique et culturelle du loup contribue à cristalliser les conflits autour de lui. Ceux-ci sont supérieurs à ce que provoquent le ragondin et le sanglier, pourtant responsables de dégâts bien plus importants sur les activités humaines.³ Comme le soulignait déjà, en 1976, Yves Lacoste dans *la géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, les problèmes d'environnement, alors oubliés de la géographie, sont politiques. Le débat sur l'environnement, n'est pas qu'un débat scientifique, c'est aussi un débat de société. Claude et Georges Bertrand⁴ nous rappellent également le positionnement du géographe: «On ne fait pas de l'environnement sans conscience et le politique n'est jamais très loin.» La notion de territoire est une entrée pertinente pour aborder la question de grande faune. Elle est très présente en éthologie, la science qui étudie les comportements animaux. Or l'animal en tant que «vecteur de la relation homme/milieu oblige à revisiter la catégorie «espace», qui a revêtu une importance majeure pour les géographes ces dernières années»,⁵ mais aussi celle de «territoire», plus complexe et plus politique que celle de l'espace. Premièrement, l'animal est un analyseur pertinent dans le cadre d'une requalification des territoires. Ensuite, il peut être perçu comme un symptôme du rapport des sociétés à la nature dans leurs dimensions matérielle, socioculturelle, politique et stratégique, et cela à la lumière des nouveaux enjeux environnementaux. Enfin, l'animal demeure un élément d'un milieu biophysique plus ou moins humanisé, qu'il s'agisse d'une espèce commune ou emblématique. Le loup, par sa place en haut de la chaîne alimentaire et sa relative rareté, est un symbole fort de protection de la biodiversité.

Nous pensons que l'articulation de l'approche géopolitique et de l'analyse stratégique de la gestion de l'environnement (ASGE) est pertinente pour l'étude du loup et de l'environnement.⁶ Celle-ci s'inscrit dans les travaux initiés par Laurent Mermet dès le début des années 1980 qui déboucha sur une théorie de la pratique de la gestion environnementale.⁷ Elle se caractérise en premier lieu par une vision systémique des situations de gestion en insistant particulièrement sur les logiques «système-acteur». Il s'agit de mettre en lumière les stratégies et les actions des différents acteurs en les replaçant dans le contexte général et la prise en compte des changements environnementaux.

La géopolitique qui consiste à étudier les conflits mettant en jeu des rivalités de pouvoir entre des groupes différents au sujet de territoires s'applique aussi à des échelles locales et notamment à des questions d'environnement, par essence conflictuelles. Nous nous inspirons de la terminologie de l'École française de Géopolitique. On peut distinguer en effet une géopolitique externe, classique, qui étudie les problèmes de dimension internationale, et une géopolitique interne ou locale qui aborde les questions à l'intérieur même d'un État.⁸ Le loup en est un bel exemple puisque l'on parle parfois de «guerre du loup», opposant farouchement certains partisans de la conservation aux détracteurs de cette espèce, et cela à différentes échelles (communale, cantonale, régionale, nationale et internationale). La rhétorique martiale présente dans la presse en est aussi un bon révélateur. La question de la conservation des grands prédateurs en général, est un problème environnemental, social et territorial. En effet, quels usages dévouer à des zones rurales montagnardes où survivent certaines activités humaines en situation difficile comme le pastoralisme?⁹ La chasse, le tourisme, l'exploitation forestière cherchent également à y maintenir leur place alors que parallèlement, un fort courant de société est demandeur d'un minimum d'espace de nature préservée dans ces territoires. Ce multi-usage et ces mutations rendent ces questions si polémogènes et si politiques.

En outre, l'imaginaire de la «bête» ne laisse pas indifférent¹⁰ et accroît la portée dramatique des événements qui lui sont liés. À ce titre, chaque force en présence, pro-loup et anti-loup (lycophile, lycophobe dirait l'ethnologue Isabelle Mauz), va alors tenter de manier à son avantage les «représentations géopolitiques».¹¹ En effet, en utilisant les médias, en cherchant à séduire l'opinion publique, chaque acteur va, soit tenter de se mettre dans la position de la victime, soit mettre en scène telle ou telle thématique comme par exemple le danger de la perte de la biodiversité, la disparition du pastoralisme et de l'«Homme» avec un grand H. Dans l'ensemble, les médias ont du mal à rendre compte des rapports de force mouvants entre les deux camps. Jusqu'en 2004, le statut de protection du loup donne un avantage de fait à ses partisans. À la suite d'un événement géopolitique détonateur – la chute de dizaines de brebis dans un ravin dans le Mercantour attribuée au loup – le député des Alpes-Maritimes, Christian Estrosi, initie une commission d'enquête parlementaire dans le but de remettre en cause ce statut «intouchable» du loup.¹²

Polémique sur le retour du loup

L'origine des loups semble appartenir au registre de l'anecdotique, mais sa portée est considérablement grossie à des fins stratégiques et géopolitiques. Les cartes réalisées par les partisans de la thèse de la réintroduction et celles qui accréditent la thèse du retour naturel permettent d'appréhender comment les représentations géopolitiques sont utilisées (fig. 1a et 1b). Les opposants aux loups ont longtemps pensé que, si la réintroduction des prédateurs pouvait être prouvée, elle permettrait de légitimer leur élimination. Cette polémique a été un moteur puissant du conflit entre opposants et partisans du loup, tout en empêchant un traitement technique précoce de la contrainte sur le terrain. Jusqu'en 2007, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, diffuseur des arguments contre la cohabitation auprès des organisations professionnelles agricoles des Alpes, a dépensé une énergie et des moyens importants pour démontrer que les loups n'étaient pas revenus naturellement en France.¹³ Les opposants au loup ont vu dans les dispositions réglementaires prises dans la précipitation pour sa protection un aveu des autorités d'une réintroduction voulue de ce prédateur. L'arrêté du 22 juillet 1993 permettait d'incorporer le loup à la Convention de Berne que la France avait ratifié en 1990. Auparavant, le loup n'était pas un animal protégé puisqu'il n'existait plus sur le territoire. Ce «rattrapage» aurait servi à protéger les animaux introduits par les services du ministère de l'Environnement.

Dans ses publications sur les loups d'origine italienne, qualifiés de «loups des Abruzzes», la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes rappelle que les Abruzzes se situent à 700 kilomètres du Mercantour. À l'évocation de ce massif éloigné, la distance serait trop longue à parcourir pour des loups.¹⁴ Or, la colonisation vers le nord date des années 1980. Dans *Loup et élevage*, la carte réduit la zone de présence des loups à un noyau dans les Abruzzes et montre un peuplement discontinu alors que la figure 1b du Groupe loup Italie présente moins de lacunes. L'autoroute Gênes–Milan serait aussi un «obstacle infranchissable», sans compter la pauvreté écologique de la région urbanisée génoise selon la Chambre. Pourtant les loups s'adaptent à la périurbanisation et une autoroute ne représente pas un obstacle infranchissable.¹⁵ Gênes n'est qu'à 200 kilomètres du Mercantour. Un loup peut parcourir une quarantaine de kilomètres par jour. Un loup suivi par Luigi Boitani a parcouru 80 kilomètres en 24 heures.¹⁶ La preuve physique de la colonisation naturelle est apportée par un loup récupéré près de Parme en Italie, après un choc avec une voiture en février 2004. En mars, l'animal est lâché avec un collier émetteur dans le Parc naturel des Cent Lacs

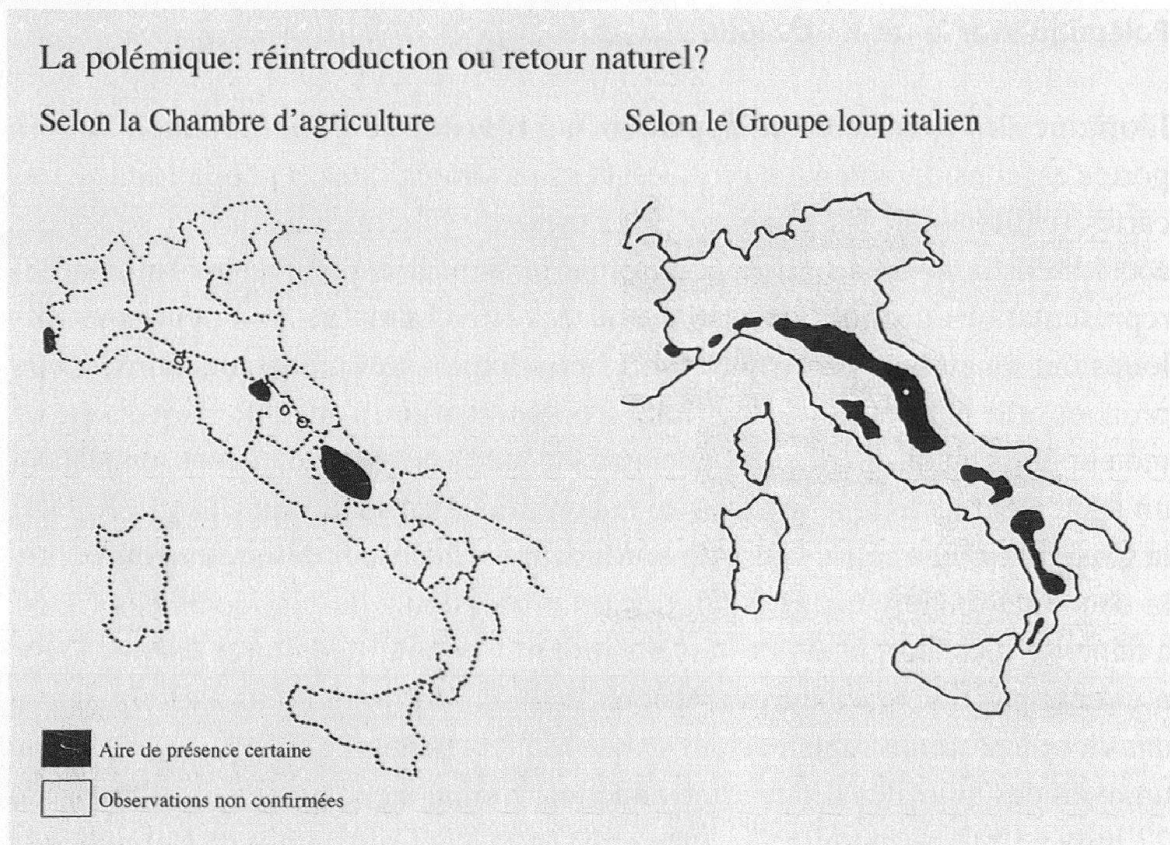


Fig. 1: Deux représentations du retour du loup en France. Source: Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes (1996) et Il Gruppo Lupo Italia (1997).

en Émilie. Après avoir exploré la Toscane, en septembre 2004, le loup passe le col de Tende, à la frontière franco-italienne, pour tenter de s'installer dans le Mercantour, soit à près de 300 kilomètres du lieu de lâcher.

Si les hypothèses de la réintroduction ou du retour naturel ne peuvent pas être entièrement vérifiées, la seconde hypothèse apparaît comme la plus certaine. La commission d'enquête parlementaire,¹⁷ dont les présumés émanaient de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, s'est sentie obligée de conclure que «la conviction [du] rapporteur, et, semble-t-il d'une majorité de la commission, est que la vérité se situe probablement entre les deux: au vu des connaissances scientifiques actuellement disponibles, un retour naturel du loup d'Italie est tout à fait possible [...]. De même, il est probable que des lâchers clandestins de loups ont eu lieu.»¹⁸ Cette conclusion «à la normande» est le reflet du travail de cette commission qui, en affirmant que le retour naturel est fortement possible, disqualifie un peu plus la thèse de la réintroduction.

Le rôle stratégique des acteurs agricoles et politiques locaux

Des difficultés préexistantes aggravées par le loup

Le pastoralisme tel que le présente le discours véhiculé dans les années 1990 par certaines associations de protection de la nature semble une relique déclinante où des milliers de brebis sont lâchées en montagne, à peine surveillées à la jumelle par des éleveurs et bergers peu consciencieux. Certes, ces 30 dernières années, la surveillance des troupeaux a fortement décliné, tout comme le nombre d'éleveurs. Cependant, dans le massif du Mercantour où les loups est de retour, les situations sont très variables des moutonniers ou herbassiers transhumants, avec des troupeaux dépassant parfois les 1000 têtes, aux petits éleveurs locaux.¹⁹

Ce territoire a longtemps été exclusivement dévolu à l'élevage bovin laitier qui a fait la richesse locale, notamment au XIX^e siècle. Actuellement, le nombre de bovins décline et seuls les troupeaux de vaches allaitantes progressent légèrement.²⁰ La plus forte déprise concerne l'élevage caprin qui a quasiment disparu de certaines vallées. Depuis les années 1980, l'élevage ovin domine, même si les effectifs stagnent ou diminuent. Ainsi, les traditions pastorales locales se sont maintenues avec plus ou moins de succès et de changement. L'élevage bovin laitier persiste également sur les meilleurs terroirs de la Vésubie, profitant de la vocation touristique de cette vallée pour assurer des débouchés aux fromages locaux. En revanche, les zones les plus escarpées des montagnes cristallines de Vésubie n'accueillent actuellement qu'un élevage ovin dédié à la viande. La topographie et la pauvreté en équipements pastoraux rendent d'ailleurs cette activité très rude. La garde des troupeaux y est difficile. Alors que la taille moyenne des troupeaux d'ovins augmente, le nombre d'exploitations diminue. L'embroussaillage et la forêt gagnent du terrain. Les éleveurs de ce secteur du Mercantour ont une réputation de rudesse. L'opposition aux loups et les résistances aux changements y ont donc été fortes. Ceci s'ajoute aux difficultés techniques de mises en place de mesures de protection (regroupement dans des parcs nocturnes localement difficile à cause de la pente, couvert forestier compliquant le travail des chiens de protection).²¹ Après une vingtaine d'années de présence du loup, c'est dans ce secteur que se concentre non seulement la plus grande part des prédateurs des Alpes-Maritimes, mais de toutes les Alpes. Plus au nord, en Tinée ou dans le Haut-Var, qui ont toujours été des terres de transhumance, les dégâts ont été

moindres et l'adaptation des activités pastorales y a été plus rapide et efficace. De plus, les éleveurs locaux y ont préservé une tradition de gardiennage plus tôt disparue ou désarticulée dans le sud du Mercantour. Dans l'ensemble, les troupeaux de transhumants utilisant les alpages d'altitude ont pu traiter la prédation, la faire diminuer fortement voire la faire quasiment disparaître à l'échelle de plusieurs exploitations. L'usage des mesures du programme *Life* (aide-berger, parc de nuit, utilisation de chien de protection), pérennisées par la mesure 323 c, et la capacité d'adaptation de la plupart des éleveurs ont joué un rôle important.²² Cependant dans certaines zones, une forte prédation subsiste et n'a pu être que difficilement contrée.

L'action stratégique de la Chambre d'agriculture des Alpes Maritimes

Le rôle de la Chambre d'agriculture a été important dans la mobilisation anti-loup et celui-ci doit être replacé dans le cadre des contextes politiques et socio-agricoles du département. La spécificité politique de la Chambre d'agriculture reflétait l'opinion d'une partie de l'arrière-pays et des agriculteurs traditionnellement communiste. Elle s'opposait alors aux notables d'une droite très conservatrice, voire d'extrême droite, implantés davantage sur le littoral. Les édiles niçois et azuréens du clan Médecin ont durablement installé leur pouvoir et leur maîtrise territoriale sur le département. Dans les années 1980, la Chambre d'agriculture défendait les intérêts des floriculteurs, horticulteurs et maraîchers dont les terres étaient assaillies par la spéculation, le mitage urbain et le bétonnage systématique de la Côte d'Azur. La Chambre menait alors un dur combat juridique contre la municipalité niçoise et le Conseil général tenus par Jacques Médecin. Ce dernier a même créé une Chambre d'agriculture bis au sein du Conseil général afin d'affaiblir davantage la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes. Au début des années 1990, cette dernière était essoufflée. Son intérêt exclusif pour la floriculture s'est alors traduit par l'installation de ses bureaux au cœur du Marché d'intérêt national, dit MIN Fleur, près de l'aéroport de Nice. Jusqu'alors, elle n'avait jamais travaillé à un soutien au pastoralisme, laissant cette filière à l'abandon et à l'individualisme des éleveurs.

C'est seulement lorsque le loup a fait ses premiers dégâts dans le Mercantour que la Chambre d'agriculture a développé une communication et une rhétorique virulente contre le prédateur. Elle s'est faite le relais de la détresse des

éleveurs vite dépassés par la présence du loup. La Chambre s'empare alors du retour du loup pour propager l'image d'une structure qui défend les intérêts des éleveurs. L'argumentaire de la Chambre et du Syndicat ovin départemental est triple: le loup est responsable de la fin du pastoralisme de montagne, la cohabitation du loup et de l'élevage est impossible, les loups ont été réintroduits et doivent être enlevés.

Si dans les discours publics, le monde agricole parle d'une seule voix, dans les faits, une cassure se produit entre les représentants professionnels et les éleveurs sur le terrain. Le loup permet la coalition d'acteurs historiquement opposés. La Chambre d'agriculture se met à investir d'importantes sommes, avec l'aide du Conseil général et du Crédit agricole, dans un lobbying anti-loup. Elle se concentre sur le problème de l'origine des loups produisant des cassettes vidéos, des plaquettes, des colloques, des cartes (fig. 1a) pour faire passer auprès du public mais surtout des élus, la rhétorique énoncée plus haut. Les premières initiatives des pouvoirs publics pour améliorer la cohabitation avec le loup sont systématiquement dénoncées et jugées inefficaces. Contrairement à d'autres organisations agricoles syndicales, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes n'évolue pas dans les positions qu'elle a adoptées jusqu'aux élections des chambres d'agriculture de 2007. Sur le terrain, si la plupart des éleveurs sont réticents à la présence du loup, la situation est perçue différemment. Les organisations professionnelles agricoles ne savent pas conseiller les éleveurs qui sont pourtant demandeurs de solutions pratiques et techniques face aux prédatons. «La Chambre n'a pas su nous conseiller pour faire face au problème, à cause d'elle, on a perdu 10 ans dans le traitement des prédatons.»²³ La méconnaissance antérieure de la Chambre vis-à-vis du pastoralisme n'est pas étrangère à un tel décalage. La mise en place des premiers barèmes d'indemnisation des pertes liées au loup est assez révélatrice. Ceux qui avaient été adoptés en 1994 sur le conseil des organisations agricoles, ont dû être complètement revus. Les éleveurs de base ont dû se mobiliser pour à faire remonter du terrain une meilleure évaluation des préjudices de la prédation.²⁴

Après quelques années, la plupart des éleveurs, même les plus hostiles, prennent des mesures de protection. Certains, pour ne pas subir ce qui est ressenti comme une ingérence environnementaliste, décident de se procurer eux-mêmes des chiens de protection, les patous, dont la mise en place est pourtant subventionnée dès le premier programme *Life Loup*. Ce n'est pas sans poser des problèmes. Comme il s'agit d'un savoir technique nouveau, les risques d'un manque d'efficacité des patous ont pu se produire car, de 1994 à 2003, le conseil technique accom-

pagnant leur emploi a été largement insuffisant.²⁵ Cela est d'ailleurs valable pour l'activité pastorale dans son ensemble. Le Centre d'Etudes et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), un organisme de soutien technique et d'amélioration des conditions d'exercice de l'élevage, a été jugé indésirable par la Chambre d'agriculture et les Syndicats d'éleveurs. Bien que présent dans tous les départements sud-alpins, son activité a été vraisemblablement ressentie comme une concurrence par la Chambre. Le CERPAM n'a pu travailler dans les Alpes-Maritimes qu'à partir de 1998, notamment suite à une étude montrant les grandes difficultés du pastoralisme, son délaissement par les pouvoirs publics et les organisations agricoles du département.²⁶

Les pouvoirs publics et les acteurs latéraux

Les pouvoirs publics locaux qui ont eu à gérer le retour du loup sont surtout le Parc national du Mercantour et la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) des Alpes-Maritimes. Par acteurs latéraux, nous entendons les acteurs qui ne sont pas confrontés au loup dans une activité vitale, contrairement aux éleveurs. Il s'agit principalement des chasseurs et des environnementalistes. Le Parc, dont la création a été mal prise par une partie des acteurs locaux, a d'autant plus facilement servi de bouc émissaire que des impairs ont été commis étant donnée la complexité du dossier. L'absence d'information quant au retour du loup et les tensions internes entre gardes, direction et conseil scientifique du Parc ont entraîné des maladroites de communication en 1993 que les opposants au loup ont interprété comme l'expression d'un complot. La gestion du dossier a dû être cédée à la DDAF qui a limité son activité à la dimension financière du problème, en raison de l'ampleur des tensions et de l'absence de préparation au retour de cette espèce animale si controversée.

Pour faire face à l'expansion géographique du canidé et gagner en efficacité, la gestion a dû se placer à un autre échelon, à savoir celui de la Direction régionale de l'environnement Provence Alpes Côte d'Azur (DIREN PACA) et du Réseau loup de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) à l'échelle des Alpes. Ce n'est qu'à partir de 2001 que la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) des Alpes-Maritimes a commencé à organiser un service pastoral cohérent, jusque là déficient, afin de travailler à pallier les manques structurels de l'organisation technique et foncière de l'élevage dans le département.

De même, le milieu de la chasse a été fort ambigu, alternant un discours très anti-loup et des propos «raisonnables» tenus par la hiérarchie de la fédération départementale à travers son président Bernard Baudin appelant à une gestion-régulation. Les militants associatifs pro-loup, historiquement mieux implantés sur le terrain dans des départements voisins comme les Alpes-de-Haute-Provence, ont longtemps souffert d'une image locale urbaine et niçoise incarnée par le Mouvement des écologistes indépendants. Les acteurs de terrain les plus favorables au loup dans le Mercantour se comptaient surtout dès le premier temps dans les accompagnateurs en montagne, souvent proches de la fédération associative France nature environnement (F. N. E.) – mission loup». Ce n'est qu'à partir des années 2002–2003, que l'association «Ferus» (anciennement Groupe loup France), réputée pour sa compréhension des enjeux pastoraux, a accru son implantation de terrain dans les Alpes-Maritimes par son programme «Pastoraloup». Ce dispositif met des bénévoles au service d'éleveurs afin de favoriser un échange entre deux mondes trop souvent distants.

Le Loup, les élus et l'instrumentalisation politique

Le loup a rapidement envahi le champ politique local. Il a pu personnifier et renforcer des oppositions à la protection de la nature qu'incarnaient déjà des établissements comme le Parc du Mercantour. Le département des Alpes-Maritimes a été fameux pour les dérives de la décentralisation entraînées par l'existence d'un système clientéliste lié à l'élus Jacques Médecin.²⁷ À tel point que l'ancien maire de Nice, longtemps président du Conseil général, a durablement écarté les services de l'État de toute présence déterminante dans les affaires du département. La chute de l'élus dans les années 1990 a peu changé les choses, puisque ses héritiers, membres d'une droite dure et démagogique, ont repris les rênes du département. Le loup a ainsi été récupéré dans le corpus rhétorique électoral de plusieurs élus qui y ont vu un bon moyen de se rallier un électorat rural et agricole à peu de frais.

Anciennement proche de Jacques Médecin, Christian Estrosi a connu une ascension politique rapide à partir des années 1990. Député de 1988 à 1993, il a commis quelques erreurs politiques qui l'ont écarté des bancs de l'Assemblée nationale jusqu'en 1997, date de sa réélection. Il est également membre du Conseil général et du Conseil régional. À partir de 2002, il devient l'homme politique au nom le plus associé au loup. Il fait campagne dans la cinquième

circonscription des Alpes-Maritimes dont le découpage n'est pas étranger à ses positionnements politiques (fig. 2). Cette circonscription, qui va de la côte aux faubourgs de Nice et l'arrière-pays, englobe plus de la moitié du territoire du Mercantour. Juste avant sa réélection aux législatives de juin 2002, ce proche de Nicolas Sarkozy a axé son discours sur trois thématiques de nature populiste: l'insécurité, la lutte contre l'immigration, l'élimination des loups. Ce dernier sujet est d'ailleurs au cœur des discours qu'il fait dans l'arrière-pays. Entre-temps, la Chambre d'agriculture, longtemps opposée aux élus locaux, s'est rapprochée du Conseil général et du député Estrosi qui y occupe une place influente. Lors du Colloque de création d'une association anti-prédateur organisé par la Chambre d'agriculture à Nice en 2001, Christian Estrosi est un des invités d'honneur.

Lors d'un dérochement de 400 brebis dans le Moulinet au cœur du Mercantour, C. Estrosi est sollicité par les organisations agricoles. Avant toute expertise et alors que la responsabilité du loup n'est pas avérée,²⁸ la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) relaie dans les médias la thèse de la responsabilité du loup émise par le groupe agricole. Cet événement est catalyseur. Le député Estrosi, en position de force après le retour de la droite au pouvoir, propose une commission d'enquête parlementaire, dans le but de remettre en cause le statut de protection de l'espèce. Parallèlement dans les Alpes-Maritimes, le Parc du Mercantour est en plein retraite sur la question du loup, la DDAF et les services préfectoraux ne s'opposent pas aux vues du député dont l'influence dans le département s'accroît. En 2003, il devient président du Conseil général et renforce son clientélisme à l'égard des chasseurs. Passant outre toutes les formalités nécessaires à la réintroduction d'espèces animales, il fait financer par le département le lâcher de près de 70 cerfs et biches en Vesubie dans le Mercantour au bénéfice des chasseurs. Cette mesure électoraliste est passée sans l'aval préalable de toutes les administrations concernées. Par ailleurs, les antagonismes entre une Chambre d'agriculture, cataloguée communiste, et un Conseil général, très à droite de l'échiquier politique, disparaissent grâce au loup. Comportement en apparence étonnant, alors que Christian Estrosi fonde une partie de sa popularité grâce à sa position contre le loup, il fait preuve de tolérance vis-à-vis d'initiatives d'un autre élu qui, lui, valorise le loup, Gaston Franco.

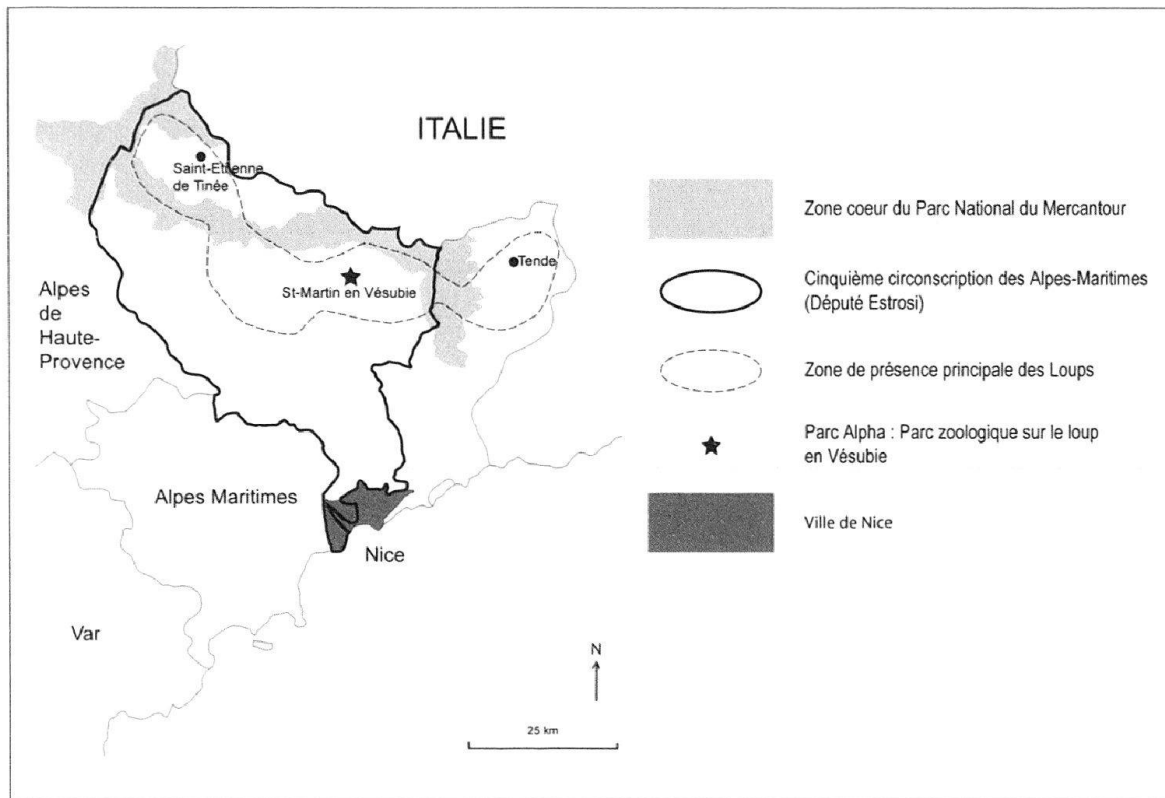


Fig. 2: *Loup et politique dans les Alpes-Maritimes. Réalisation de F. Benhammou et A. Andreu, 2009.*

Reconfiguration du dossier: du loup «perturbateur» au loup «organisateur»

Le tourisme: une autre utilisation sociopolitique

Dès l'arrivée du loup, on a imaginé que des touristes allaient affluer dans les montagnes du Mercantour dans l'espoir d'entr'apercevoir le fauve sauvage, à l'image de ce qui s'est passé en Amérique du Nord et en Italie. Si des professionnels du tourisme ont conçu des «produits loup», les problèmes posés à l'élevage ont surtout été médiatiquement relayés. Mais la valorisation économique et touristique de l'image du loup n'est pas quantifiée en France. Prenant le contre-pied de la plupart des élus locaux, Gaston Franco, maire haut en couleur de Saint-Martin-Vésubie, y réfléchit. Il se rend en Italie dans les Abruzzes où un village – Civitella Alfedena – est connu pour avoir fait fortune grâce à l'écotourisme, un parc à loups et des produits locaux valorisant la faune locale.

Dans les années 1990, plusieurs élus du Mercantour organisent un front anti-loup avec des éleveurs, en effectuant par exemple des battues médiatisées, mais aussi en attaquant juridiquement la présence du prédateur. Parallèlement, à l'opposé, Gaston Franco monte un ambitieux projet de parc à loups.

Jusqu'en 2002, le projet peine à démarrer faute de soutien politique et financier suffisant. Une première version échoue en 1999. La polémique du loup agite périodiquement le Mercantour et Gaston Franco opte pour une ligne politique radicalement différente des autres élus. Il est extrêmement dur contre le milieu de l'élevage et affirme des choses que peu d'écologistes oseraient dire: «J'ai une préférence pour les éleveurs transhumants, sinon les éleveurs de chez nous, ce sont des chasseurs de prime, ils sont violents et bêtes, ils se prennent pour des *cow-boys* et terrorisent les transhumants. Pour les éleveurs locaux, le loup ça a été un jackpot, ça leur a permis d'embaucher des aides-bergers alors qu'il n'y avait pas de berger.»²⁹ Même s'il a aidé un éleveur bovin à s'installer, cet élu fonde davantage ses alliances sur les commerçants et les professions touristiques: «Pour nous, les éleveurs, c'est *peanuts*, ce sont les commerçants qui créent la richesse et le dynamisme de la vallée.»³⁰ En Vésubie, son poids politique est incontestable. Paradoxalement, l'ascension de Christian Estrosi ne lui a nui en rien, au contraire. Les deux hommes se connaissent bien, sont membre de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et ont débuté leur carrière sous l'égide de Jacques Médecin. De 1993 à 1997, Gaston Franco a occupé le siège de député de la circonscription de Christian Estrosi qui avait des vues sur la municipalité niçoise et s'était présenté dans une circonscription strictement urbaine au cœur de Nice. Il est battu aux élections en 1993, mais en 1997, il récupère son siège dans son ancienne circonscription, Gaston Franco lui ayant cédé la place. Il semble régner entre ces deux hommes une entente politique opportuniste, non étrangère à cette dette de carrière. Certes, comme la plupart des élus locaux, Gaston Franco ne campe pas sur des positions écologistes strictes. Cependant, son projet de parc à loups est peu critiqué par les acteurs locaux, hormis quelques éleveurs. En effet, sept communes de la vallée ont donné leur aval au projet. Dès 2002, le Conseil général devient un des principaux bailleurs de fonds avec des garanties de soutien financier sur plusieurs années. Lors du colloque accompagnant la présentation des travaux du chantier en 2003, Geneviève Carbone rassemble à Saint-Martin-Vésubie des spécialistes français et étrangers du loup, des journalistes et des professionnels du tourisme. Lors de cet événement, la seule contestation est venue d'un naturaliste critiquant les effets écologiques

52 semaines à Nice... des émotions, des réservations, toute l'année.

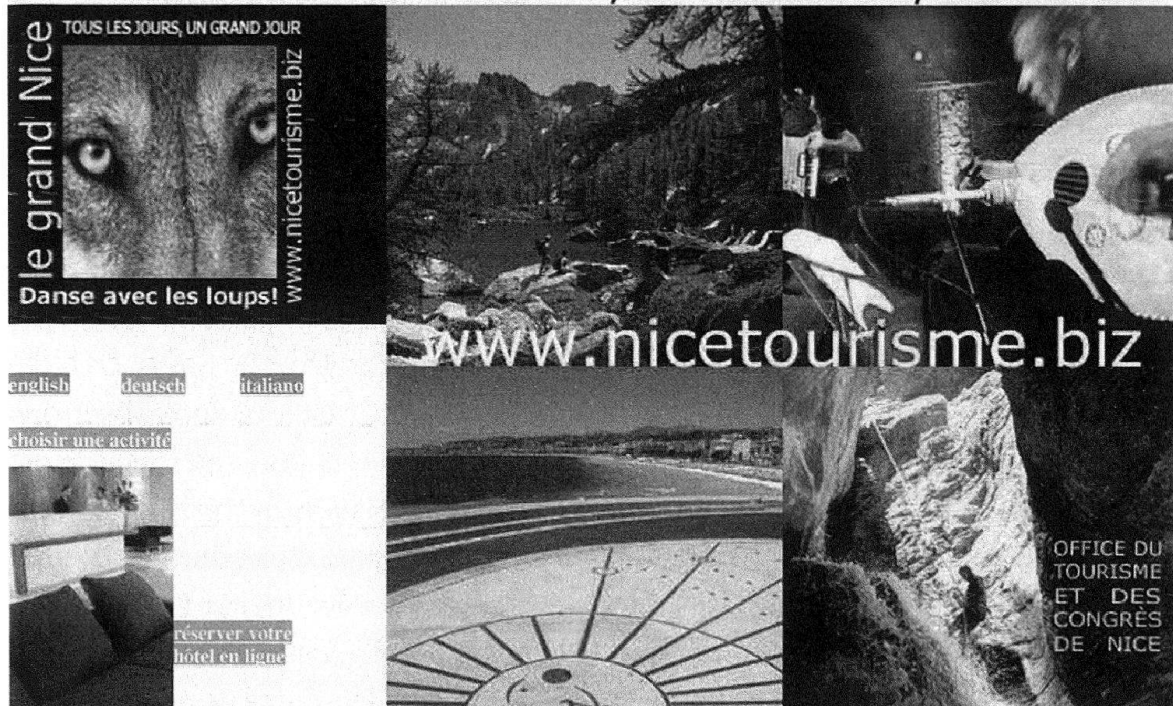


Fig. 3: Le loup dans la présentation de la saison touristique estivale de la ville de Nice. Source: Extrait du site web de l'office de tourisme de Nice, juin 2005.

néfastes des travaux sur le site du Boréon en bordure de zone centrale du Parc du Mercantour. Au cœur des Alpes-Maritimes, un tel calme peut surprendre au regard de l'aptitude des éleveurs à utiliser des manifestations publiques pour faire entendre leur message.

En avril 2005, le parc à loups dénommé Centre *Alpha* ouvre ses portes et propose un espace ludique et pédagogique axé sur la promotion de la cohabitation avec le loup. Gaston Franco a ainsi pu mener son projet à bien sans provoquer l'opposition du système politique local marqué par l'hostilité au loup. Malgré ses positions, il a même reçu le soutien complet du Conseil général et, en 2003, le nouveau président du Conseil général, Christian Estrosi, le nomme président délégué au tourisme et président du Comité régional du tourisme Riviera – Côte d'Azur. Longtemps directeur de l'Office du tourisme et des congrès de Nice, Gaston Franco fait autorité dans le secteur, à tel point qu'une tête de loup a été utilisée par l'organisme pour faire la promotion de la saison touristique 2005 (fig. 3). Sa présidence du Parc national du Mercantour de 2005 à 2009 l'a également aidé. Ainsi, un système politique où l'opposition au loup a été utilisée à des fins électoralistes peut très bien tolérer un maillon de ce

système local qui utilise le loup à d'autres fins, ici économiques et touristiques en Vésubie. Cela nous renforce dans l'idée que les positions de certains élus sont davantage de l'opportunisme politique qu'une opposition idéologique.

Mutations de la prise en charge du loup et de celles du pastoralisme

L'arrivée du loup a reconfiguré l'organisation du secteur pastoral. À partir de 2001, la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) commence à s'y investir, de même que le Centre d'Etudes et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM). L'initiative la plus intéressante est le fait d'éleveurs et replace la protection contre le loup dans un encouragement de l'activité pastorale. À partir de 2000, un technicien pastoral du programme «Life» profite du contact qu'il a avec les éleveurs pour les inciter à se prendre eux-mêmes en main. Un groupe d'éleveurs, autour de Jean-Pierre Cavallo et Pascal Bonneville, crée l'Association pour la promotion du pastoralisme dans les Alpes-Maritimes (APPAM). L'objectif est de pérenniser le dispositif des aides-bergers promu par le programme «Life» mais jugé insuffisant dans la durée (trois mois financés dans l'année) et sur le plan de la formation. Il s'agit de recruter des personnes motivées qui iraient d'éleveur en éleveur en fonction des besoins professionnels classiques ou d'un surcroît de travail lié à la prédation du loup. L'aide-berger est pris en charge, logé et formé grâce à la contribution payée par les éleveurs. Il est davantage considéré comme un berger stagiaire. À terme, au bout de cinq années environ, l'objectif est d'installer la personne dans sa propre exploitation. Grâce au Conseil général, au Conseil régional, à la Direction départementale du travail, l'association a pu avoir des financements pour embaucher des emplois-jeunes et une animatrice. Cette structure rencontre toutefois des difficultés en raison du grand individualisme des éleveurs et des difficultés ponctuelles de relations humaines entre éleveurs et stagiaires. Mais l'esprit de la démarche et la mise en route de la structure sont encourageants. Cette expérience est révélatrice du pragmatisme largement partagé dans le monde de l'élevage. Si des discours restent radicaux, dans les faits, plusieurs éleveurs ont modifié et adapté leur système de production, parfois de manière contrainte, mais d'autres avec un bon succès.

La Chambre d'agriculture a été critiquée non seulement en raison de ses positions stériles contre-productives sur le terrain, mais aussi pour son obstruction à toute initiative constructive. Jean-Pierre Cavallo relate l'intervention de la Chambre

pour nuire à un projet de l'Association pour la promotion du pastoralisme dans les Alpes-Maritimes (APPAM) visant à développer une filière ovine: «À force de nous entendre dire que nos produits n'étaient pas valorisés, on a voulu lancer <l'agneau du Mercantour>, un agneau de qualité élevé en montagne. On avait obtenu un partenariat avec l'enseigne Carrefour. Les responsables de la Chambre d'agriculture ont invité les dirigeants de Carrefour à faire une visite des abattoirs de Puget-Théniers qui n'étaient toujours pas mis aux normes, histoire de nous décrédibiliser. Ça a marché et ça a cassé notre dynamique. Je ne sais pas, ils avaient peur qu'on les concurrence.»³¹ Une ancienne éleveuse, devenue technicienne pastorale, n'hésite pas à commenter avec un certain recul la situation générale: «Certes les moyens de protection ne sont pas complètement efficaces, mais ça aide beaucoup. La majorité des éleveurs actuellement accepte ces mesures sans accepter le loup bien évidemment. Mais la Chambre d'agriculture a tout fait pour qu'ils ne les acceptent pas en disant que ça revenait à accepter le loup. À la Chambre, ils sont allés à l'encontre des mentalités et des éleveurs en détresse. On a l'impression qu'ils ont tiré la couverture à eux sans chercher à comprendre les éleveurs. Normalement, leur mission est d'aider au développement et de représenter les éleveurs. Mais c'est comme s'ils n'étaient pas à l'écoute des éleveurs et se faisaient leur propre opinion.»

Par ailleurs, la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt des Alpes-Maritimes, de plus en plus présente dans le dossier, a été sollicitée en 2005 pour remettre un peu d'ordre dans les indemnisations du fait de divers abus et de pressions politiques visant à gonfler systématiquement les dégâts de loup dans le département. Certes, les Alpes-Maritimes concentrent une forte densité de loups et d'opposants ne voulant pas se protéger, mais le laxisme dans les indemnisations avait été toléré jusqu'alors pour obtenir la paix sociale. Pour faire cesser ces dérives contribuant à la dégradation de l'image du loup, les pouvoirs publics ont demandé des enquêtes. Le changement de gestion a entraîné des corrections et a contribué à faire travailler ensemble les divers acteurs. Ainsi l'Association pour la promotion du pastoralisme dans les Alpes-Maritimes (APPAM) a pu développer son projet de label d'«Agneau des estives» tout en collaborant avec le Centre d'Etudes et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) et la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF). Les interactions avec la cellule pastorale du Parc national sont de plus en plus nombreuses et même la nouvelle équipe de la Chambre d'agriculture s'inscrit dans ces partenariats.

Conclusion

Dans le cadre de la gestion du loup, les dimensions politiques et territoriales ne doivent pas être négligées, notamment à l'échelle locale. Cette réorganisation du système tel qu'il existait dans les Alpes-Maritimes s'est aussi produit dans d'autres départements et à l'échelle nationale. Pour cela, les approches stratégiques et géopolitiques ont donné des clés de lecture applicables aux différents problèmes environnementaux, par essence éminemment politique. Même si tout n'est pas idyllique, il apparaît que les pistes de cohabitation avec les prédateurs existent, encore faut-il se donner le temps et savoir décrypter les obstacles sociopolitiques qu'elles rencontrent. L'instrumentalisation politique à des fins opportunistes a souvent une capacité de nuisance pour la gestion qui est plus grande que les problèmes techniques et la réalité de terrain. La progression de l'espèce est réelle et continue, or ce sont toujours les premiers temps qui sont problématiques et sujets à toutes les réactions exacerbées. Bien que malaisée, seule la prévention permet de pérenniser une activité pastorale en mutation et une espèce en pleine conquête.

Notes

- 1 F. Benhammou, *Crier au loup pour avoir la peau de l'ours. Une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France*, thèse ENGREF – Agro Paris Tech, Paris 2007; L. Boussin, *Société et animal: contrôler la grande faune sauvage. L'exemple du chevreuil dans le département de la Haute Vienne*, thèse de doctorat, Université de Limoges, Limoges 2006; C. Mounet, *Territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et «vivre ensemble» autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises*, Grenoble 2007; F. Saldaqui, «La régulation des grands ongulés dans les espaces protégés: une nécessité sociale et écologique questionnant les modes de gestion de la nature», in: *Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux*, colloque international, Université de Savoie, Chambéry 16–17–18 septembre 2009.
- 2 L. Laslaz, «Autour de la nouvelle loi sur les Parcs nationaux français: enjeux et conflits», *Géoconfluences*, 2007 (geoconfluences.ens-lsh.fr/); L. Laslaz, «Pratiques et conflits cynégétiques dans les Parcs nationaux français», *Enquêtes rurales*, 12, 2009, pp. 179–200.
- 3 Cependant, ces espèces et d'autres peuvent aussi représenter des études de cas riches.
- 4 C. Bertrand, G. Bertrand, «Territorialiser l'environnement, un objectif pour la géographie», *Géodoc*, 37, 1992.
- 5 N. Blanc, M. Cohen, «L'animal, une figure de la géographie contemporaine», *Espaces et Sociétés*, 110–111, 2001, pp. 25–40.
- 6 F. Benhammou, L. Mermet, «Stratégie et géopolitique de l'opposition à la conservation de la nature: le cas de l'ours des Pyrénées», *Natures, Sciences, Sociétés*, 11, 2003, pp. 381–393.
- 7 L. Mermet et al., «Analyse stratégique de la gestion environnementale: un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement», *Natures, Sciences, Sociétés*, 13, 2005, pp. 127–137.

- 8 Pour plus de développement à ce sujet voir Y. Lacoste (sous la dir. de), *Dictionnaire de Géopolitique*, Paris 1995; concernant l'analyse stratégique et géopolitique appliquée à l'environnement se reporter à Benhammou/Mermet (voir note 6), pp. 381–393.
- 9 Élevage en France, principalement de montagne, fondé sur des mouvements saisonniers de troupeaux. Ces migrations, aussi appelées transhumance(s) se font dans le cadre de «l'estive» qui est à la fois la période et la zone où vont paître les bêtes en montagne.
- 10 S. Bobbé, *L'ours et le loup, essai d'anthropologie symbolique*, Paris 2002.
- 11 Lacoste (voir note 8).
- 12 C. Estrosi, D. Spagnou, *Prédateurs et pastoralisme de montagne: priorité à l'homme*, Rapport de commission d'enquête parlementaire no 825, Assemblée nationale, 2003, 3 tomes.
- 13 Chambre d'agriculture des Alpes-maritimes, *Loup et élevage, cohabitation impossible*, Nice 1996; Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, *Un prétendu retour naturel du loup en France*, Nice 1998.
- 14 La qualification abruzzienne ne signifie pas que les loups en viennent directement. Cependant, c'est à partir de la population survivant dans ce massif que les loups ont recolonisé l'Italie à partir des années 1970.
- 15 L. D. Mech, «Le défi et l'opportunité du retour de populations de loup, *Canis lupus*», *Faune de Provence*, 17, 1996, pp. 33–42.
- 16 L. Boitani, «Wolf Management in Intensively Used Areas of Italy», in: F. H. Harrington, T. Paquet, *Wolf of the World*, Park Ridge (NJ) 1982, pp. 158–172.
- 17 Estrosi/Spagnou (voir note 12).
- 18 *Ibid.*, p. 25.
- 19 Pour plus de détails, se reporter à Benhammou (voir note 1); M. Mallen, J.-P. Legeard, *Bergers délaissés des Alpes-Maritimes. Élevage et pastoralisme entre Côté d'Azur et Mercantour*, Manosque 1996.
- 20 Il s'agit d'un élevage orienté vers la production exclusive de veaux.
- 21 Les mesures prônées par les pouvoirs publics s'appuient sur le triptyque adaptable: clôtures mobiles, aide-berger, chien de protection souvent de race patou (Montagne des Pyrénées).
- 22 L'instrument financier pour l'environnement. Programme européen visant à initier des projets environnementaux à pérenniser par les États ensuite.
- 23 J.-P. Cavallo, éleveur, communication personnelle.
- 24 G. Carbone, «Loup perdu, Loup retrouvé. Essai d'analyse sur le processus d'éradication et de protection d'une espèce (*Canis lupus*) en France», in: L. Bodson (sous la dir. de), *Animaux perdus, animaux retrouvés: Réapparition ou réintroduction en Europe occidentale d'espèces disparues de leur milieu d'origine*, Liège 1999, pp. 15–37.
- 25 La plupart des chiens de protection des Alpes-Maritimes ont été introduits à l'initiative des éleveurs. La chargée de mission temporairement embauchée par le Parc du Mercantour a vite été dépassée par l'ampleur de la tâche. Cependant, même s'il y a pu y avoir localement des problèmes d'efficacité ou de cohabitation avec les touristes ou la faune sauvage, globalement le travail des chiens dans la réduction de la prédation est reconnue par les éleveurs de la zone à loup.
- 26 Mallen/Legeard (voir note 19).
- 27 P. Tafani, «La tyrannie à Nice au temps de Jacques Médecin ou des mille et un effets de la décentralisation», *Hérodote*, 62, 1991, pp. 115–124.
- 28 Le site est une zone de barre rocheuse excessivement pentue. L'événement s'est produit une nuit d'orage alors que le troupeau était laissé à lui-même. Le charnier des brebis n'a été découvert que plusieurs jours après la chute des animaux, et par des touristes, et non pas par l'éleveur. C'est sur la base de traces de crocs, dont on ne sait si elles ont été antérieures ou postérieures au drame, que l'on a attribué le dégât à un «grand canidé».
- 29 G. Franco, communication personnelle.
- 30 *Ibid.*
- 31 Cavallo (voir note 23).

